Exclusion de Jean et Loïc – « J'avais envie de partir … ça a accéléré le truc »

Colin, élève témoin

La professeure pense qu'on on ne peut pas faire cours si tout le monde n'a pas le matériel. Alors qu'on peut se prêter le matériel. Voilà Jean, il avait pas son manuel au dernier cours, voilà, …c'est un oubli mais ça peut arriver à tout le monde d'oublier des choses.
Au début, j'ai pas compris pourquoi Jean et Loïc ils allaient en étude, enfin ils ont pas dérangé le cours, OK ils ont pas le matériel ou le devoir, mais au pire, ils suivent avec un copain, ça dérange pas le cours. Sur le coup j'ai pas compris pourquoi elle les avait exclus, j'en voyais pas vraiment l'intérêt.
Cette exclusion c'est peut-être un peu trop fort. Pour moi, à la limite tu mets une punition, je sais pas une heure de colle, ou un truc comme ça, mais grand max comme ça la prochaine fois, tu fais ton devoir mais si t'as pas fait ton devoir et qu'au final tu vas en étude et que tu suis pas le cours, ben genre le prochain, tu vas pas le comprendre s'il y a des trucs à faire, ou si il y a un devoir à faire. Oui, donc pour un travail non fait, l'exclusion je pense que c'est pas la bonne manière.
En fait dans ce lycée, j'ai l'impression pour certains profs que l'exclusion c'est le seul moyen. Mais je pense pas être le seul à être surpris que la prof envoie des élèves pour non travail ou oubli de matériel, en étude. En fait on sait pas trop ce qui s'y passe, c'est « flou ».
Moi je trouve ça un peu trop fort. Il y en a qui s'en foutent mais parce qu'ils ont leur manuel mais moi, ça m'a un peu... J'ai trouvé ça un peu bizarre. Après chaque prof a sa manière et on peut pas tout le temps approuver. Et dans l'ensemble, le lycée c'est ça.